



**CTSD 25 JANVIER 2018**

**Déclaration FSU**

Madame l'Inspectrice d'académie, mesdames et messieurs,

Madame l'inspectrice d'académie, vous allez nous dévoiler **enfin** aujourd'hui vos propositions d'implantations et de retraits de postes, selon les priorités nationales, et dans le cadre très contraint de notre maigre dotation départementale.

Enfin dis-je ! Car, nous nous étonnons madame l'inspectrice de votre non-respect des textes réglementaires. Vous ne pouvez ignorer l'article 50 du décret 2011-184 qui stipule que :

*« Toutes facilités doivent être données aux membres du comité pour exercer leurs fonctions. En outre, communication doit leur être donnée de toutes pièces et documents nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions au plus tard huit jours avant la date de la séance. »*

Or, à ce jour nous avons reçu uniquement le tableau des effectifs avec constat de rentrée et prévisions pour la rentrée prochaine. Par contre, aucun document indiquant le récapitulatif des mesures départementales ne nous est parvenu. Comment exercer nos fonctions dans ce cadre ? Comment allons-nous émettre un avis valable sur une répartition que nous allons découvrir en séance ?

Outre l'entaille au droit, ce dysfonctionnement induit des risques d'erreurs, lourds de conséquences et entraînent mécontentements et incompréhension des personnels.

Quel est donc le but poursuivi par cette pratique singulière, unique dans notre académie ?

S'agit-il d'empêcher les élus, les représentants des familles de demander des audiences, voire de critiquer, dans le sens noble du terme, votre politique de répartition, ou bien la dotation nationale ? N'est-ce pas le principe même de démocratie que vous refusez à l'ensemble de la communauté éducative seine-et-marnaise ?

Nous vous demandons, une nouvelle fois, madame l'inspectrice d'académie, de rétablir au sein de nos instances un climat de travail fructueux, de nature à favoriser les échanges et les analyses, fussent-elles divergentes, et de placer le déroulement des opérations de carte scolaire de notre département dans le cadre réglementaire.

Ceci étant, les représentants des personnels SNUipp-FSU77 sont impatients de voir comment les particularités de notre département : son étendue géographique avec ses toutes petites écoles, ses classes éparpillées, ses écoles REP + et REP, et la complexité du remplacement qui en découle, vont être pris en compte à la rentrée prochaine dans une enveloppe aussi faible.

Rappelons que la priorité nationale très médiatisée, à savoir le dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire, ne correspond en rien à la demande majoritaire des professeur-e-s des écoles. Ceux-ci engagé-e-s au quotidien dans la réussite scolaire de tous leurs élèves revendiquent en premier lieu la baisse des effectifs dans **toutes** les classes, le rétablissement des aides spécialisées, la formation continue dont elles et ils bénéficiaient il y a quelques années seulement et un accompagnement de qualité au quotidien.

La réussite scolaire nécessite de véritables choix politiques, ambitieux. Les prescriptions frôlant la tartufferie telles que la dictée, ou la syllabique ne résoudront en rien ni la difficulté scolaire ni le manque d'appétence de certains de nos élèves. La multiplication des évaluations non plus. A quoi bon multiplier les diagnostics lorsque l'on ne dispose pas des moyens pour prévenir et remédier ? La réussite de tous nécessite des moyens en postes pour mettre en place des équipes pluriprofessionnelles : des postes d'infirmières qui doivent demeurer des infirmières **scolaires** dans un contexte d'insuffisance notoire de médecins scolaires, d'assistantes sociales et de psychologues de l'Education Nationale, en nombre suffisant.

La suppression de 200 emplois d'agents administratifs ne va pas dans le sens d'une amélioration. Pourtant, les moyens existent pour financer les services publics : la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale constituent une des pistes possibles. Pour la FSU, une politique ambitieuse doit être menée pour développer et moderniser la Fonction Publique afin d'offrir de nouveaux services de qualité aux usagers. C'est pourquoi, nous dénonçons l'opération de communication CAP2022 inscrite dans le dogme passéiste de la réduction des dépenses publiques.

Enfin, je souhaite vous alerter sur les difficultés rencontrées en plusieurs endroits de notre département, pour permettre l'admission de tous les enfants à l'école. Le comportement de certains élus à l'égard des enfants réfugiés, ou migrants qui arrivent dans notre département, est inadmissible et indigne des valeurs de notre République.